



# VILLEFRANCHE Infos

Bulletin  
Municipal  
Juin 2025

N°17



« Villefranche a toujours su conjuguer  
mémoire et modernité »



L'inauguration de l'Hôtel de Police Municipale le vendredi 21 mars

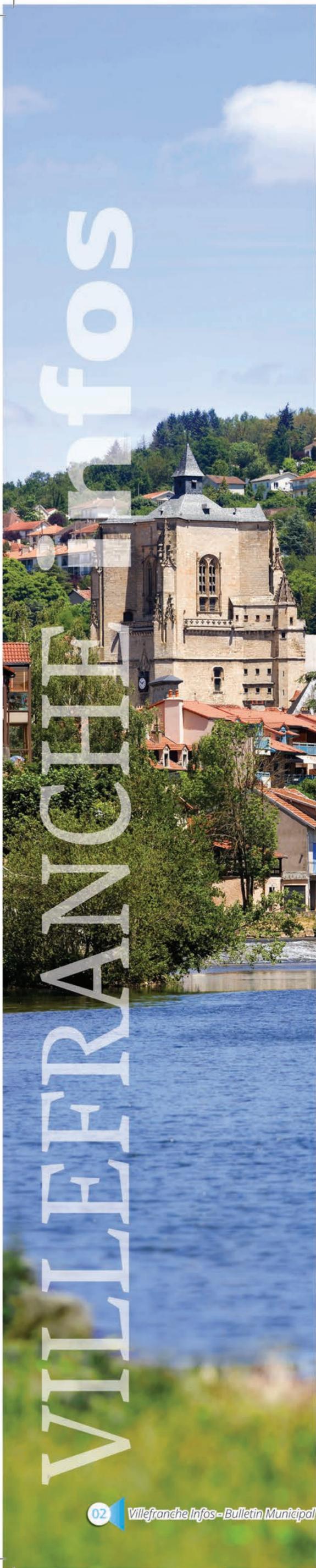


## Sommaire

L'Hôtel de Police  
opérationnel et  
inauguré

Chantiers en vue  
pour les avenues Caylet  
et de Verdun

La métamorphose  
de la Place  
Fontanges



## Assainissement : Fin des travaux routes de la Gasse et de la Baume

Si la qualité des eaux de l'Aveyron atteint un niveau optimal à Gourgassier, l'absence de raccordement au réseau d'assainissement collectif en aval a révélé quelques zones plus sensibles. D'où la nécessité d'impulser, en plusieurs tranches, un chantier entrant aujourd'hui dans sa phase finale. Dans le hameau de la Gasse, les engins d'Eurovia grignotent le bitume. Depuis le chemin de la filature Icher, comme ce fut le cas en aval sur la route de la Baume d'abord, puis sur la route de la Gasse, l'ensemble des habitations dont les rejets se déversaient dans le cours d'eau est en cours de raccordement au réseau d'assainissement. Le coût de l'opération s'élève à 350 000 €/HT.

Les textes officiels prévoient que « toute commune est tenue d'assurer la collecte des eaux usées domestiques et le stockage, l'épuration et le rejet ou la réutilisation de l'ensemble des eaux collectées. » C'est dans cette optique que la commune s'est engagée depuis la fin des années 1980, avec la création progressive du réseau d'assainissement, suivie en 1993 de la construction de la station d'épuration sous les mandats de Jean Rigal. Dans la continuité de cette démarche, les maires successifs ont poursuivi l'extension du réseau, comme c'est le cas aujourd'hui pour les secteurs de la Gasse et de la Baume.

Outre l'obligation réglementaire, ces raccordements au réseau d'assainissement collectif, dont le coût s'élève à 1 million d'euros sur deux ans, permettent d'améliorer la qualité de l'eau au point d'envisager la création d'un espace de baignade type « piscine en rivière » au niveau de l'ancien terrain de camping. Ce projet original, dont l'ouverture est prévue pour juin 2026, bénéficie de financements européens et est estimé à 300 000 €.



Les travaux de raccordement au réseau d'assainissement collectif à la Gasse.

### La Phrase

« Nous avons la chance unique que la rivière traverse la ville : il s'agit d'un atout indéniable. Or, le suivi bactériologique a démontré que si nous voulions créer un lieu de convivialité sous les Bains-Douches, par exemple, la qualité de l'eau devait être irréprochable et cela passait par le raccordement de l'ensemble des maisons qui ne l'étaient pas encore au réseau d'assainissement. »

Jean-Claude Carrié  
Premier adjoint au maire.



L'emplacement de la future « piscine de rivière » au niveau de l'ancien terrain de camping.

### Des aides financières importantes

Le partenariat avec le Syndicat Mixte du Bassin Versant Aveyron Amont (SMBV2A) et l'Agence de l'eau Adour-Garonne a permis à la commune de bénéficier d'une aide exceptionnelle couvrant 50 % du montant des travaux de la route de la Gasse. De plus, une enveloppe pouvant aller jusqu'à 4 000 € est disponible pour les propriétaires concernés par une mise aux normes imposée par le SPANC (Service Public d'Assainissement Non Collectif, géré par la communauté de communes), dans les cas où le raccordement au réseau collectif est impossible.

### Rue de la République, porte de la Bastide

Dans l'esprit de rappeler les deux tours qui trônaient sur le pont des consuls, le maire a imaginé, face au pont mais côté rue de la République, la réalisation de deux tours d'un autre genre. Sur la première est inscrit « Bastide » et sur la seconde « Royale ». Un clin d'œil en forme de porte d'accès au centre historique.



### MAIRIE DE VILLEFRANCHE

Promenade du Guiraudet 12200 Villefranche-de-Rouergue

Tél. 05 65 65 16 20

Site internet :

<http://www.villefranche-de-rouergue.fr/>

Page Facebook :

Commune de Villefranche-de-Rouergue

Dialoguez avec vos élus :

téléchargez l'application PopVox sur votre smartphone ou votre PC sur [popvox.fr](http://popvox.fr)

### L'HÔTEL DE VILLE

(services administratifs et services techniques)

ouverts au public : du lundi au vendredi de 8h à 12h et de 13h30 à 17h30



Bulletin d'information édité par la commune de Villefranche-de-Rouergue (12),  
Directeur de la publication : Jean-Sébastien Orcibal,  
Création-Conception-Rédaction : l'Agence JPC,  
Maquette : Mat et Brillant,  
Impression : Grapho 12,  
Crédits photos : l'Agence JPC, Sébastien Julien, Dépêche du Midi,  
Services techniques municipaux, Delphine Trébosc, Yann Arthus-Bertand.  
Remerciements à Serge Gayral pour la traduction de la chronique occitane et à Dorian Cayla pour le logo,  
Dépôt légal en cours.

# EDITORIAL

## « Villefranche a toujours su conjuguer mémoire et modernité »



Villefranche, joyau patrimonial, ne se raconte pas en quelques lignes. Elle se vit, s'observe dans ses pierres chargées d'histoire, se respire au gré de ses places et ruelles, où résonne encore l'écho du passé. En Aveyron, notre ville se place au premier rang des cités d'histoire, en nombre de bâtiments ou d'objets inscrits ou classés, et en Occitanie, elle occupe aussi une place de choix. Pourtant, une évidence s'impose : notre politique touristique, si elle excelle dans l'accueil et la mise en avant de nos sites, ne peut se résumer à ces seuls aspects.

Ce qui fait l'âme d'un territoire, c'est la manière dont il fait vivre sa mémoire. Or, cette mémoire est avant tout culturelle. Il appartient donc à la commune, et c'est sa compétence pleine et entière, d'en être la gardienne et la passeuse. Il en va de notre responsabilité, d'autant plus que c'est notre volonté politique.

*« Villefranche se vit, s'observe dans ses pierres chargées d'histoire, se respire au gré de ses places et ruelles, où résonne encore l'écho du passé. »*

C'est dans cet esprit que nous avons engagé un partenariat fort avec l'hôpital autour de la Chartreuse Saint-Sauveur. Ce lieu d'exception, inscrit dès 1840 par Prosper Mérimée parmi les monuments historiques, aux côtés de l'abbatiale Sainte-Foy de Conques (les deux seuls sites de l'Aveyron), mérite une attention renouvelée.

Ainsi, un pas décisif a été franchi en 2024 avec la signature d'une convention avec le Centre Hospitalier. Ce qui redéfinit le périmètre et nous offre une plus grande capacité à proposer aux visiteurs un espace plus large de découverte des lieux, tout en en déterminant l'usage. Ainsi va-t-on pouvoir imaginer une véritable scénographie culturelle quant à l'histoire et l'usage des lieux. De plus, nous pourrions entreprendre des travaux de mise en valeur en régie, grâce à l'expertise de nos services voirie, bâtiments et cadre de vie. Cette initiative n'est pas qu'un simple projet de restauration. Elle incarne une volonté plus large : celle de redonner à Villefranche le rayonnement qu'elle mérite, en s'appuyant sur ceux qui la connaissent et la font vivre au quotidien.

Cette démarche ne s'improvise pas. Elle se construit dans un dialogue étroit avec la Direction Régionale des Affaires Culturelles (DRAC), afin de faire reconnaître et valoriser les compétences de nos agents municipaux. Loin d'être une simple formalité administrative, cette reconnaissance est la clé d'un engagement durable. Car c'est bien d'engagement dont il s'agit : celui de transmettre un héritage, de faire de la culture un levier de développement et non un simple ornement.

Voir notre Chapelle des Pénitents Noirs décrocher deux étoiles, tout comme Conques d'ailleurs, dans le très prisé Guide Vert Michelin, est une autre fierté, garantissant le travail mené avec continuité et constance.

Un autre enjeu réside dans la valorisation de la Collégiale qui, par nature, est le monument le plus visité de la ville. Aussi, sans perdre bien sûr de vue sa vocation culturelle, nous devons la resituer comme un lieu touristique fort, indissociable du marché du jeudi.

Villefranche a toujours su conjuguer mémoire et modernité. Plus que jamais, aujourd'hui, elle affirme encore cette ambition. La Chartreuse Saint-Sauveur, la Chapelle des Pénitents Noirs et la Collégiale Notre-Dame ne sont que des exemples parmi d'autres, mais ils symbolisent cette volonté farouche de ne pas laisser le passé se figer en une carte postale. Ainsi, depuis le début du mandat, avons-nous toujours veillé à pousser au classement d'un site par an par les Monuments Historiques : église des Augustins, Banque de France, Maison de l'Hôtel de la Monnaie, finalisation pour l'hôtel particulier du Verdeie de Suze et en 2025 l'inscription pour l'Hôtel Brégeon. Notre patrimoine, à commencer par la Bastide qui à elle seule en demeure la pierre angulaire, doit être vivant, habité, porté par ceux qui le font exister. C'est ainsi que Villefranche continuera d'être non seulement une ville d'art et d'histoire, mais une ville qui écrit son avenir avec fierté et exigence. Et nous souhaitons que notre ville soit reconnue comme la capitale patrimoniale de l'Aveyron. Soyons fiers d'être Villefranchois !

Jean-Sébastien Orcibal  
Maire de Villefranche-de-Rouergue

*Jean-Sébastien ORCIBAL*



# INAUGURATION DE L'HÔTEL DE POLICE M

## Un nouvel élan pour la sécurité en centre-ville

Moment fort ce vendredi 21 mars avec l'inauguration de l'Hôtel de Police Municipale, installé dans un bâtiment à haute valeur patrimoniale. Cette implantation marque le retour des services en plein centre de la bastide et témoigne d'une volonté forte de l'équipe municipale.

La municipalité poursuit son engagement en faveur de la redynamisation du centre-ville, notamment en luttant contre le sentiment d'insécurité, en réintroduisant des services publics et en favorisant l'implantation d'associations dans des locaux vacants dans le but de créer un flux de visiteurs. L'objectif est de générer une synergie entre ces différents acteurs tout en fluidifiant l'organisation de la cité.

L'inauguration de l'Hôtel de Police Municipale au cœur du quartier historique, à l'intersection des rues Bories et Camille Roques, s'inscrit dans cette démarche. À cette occasion, le maire Jean-Sébastien Orcibal, accompagné de la préfète de l'Aveyron Claire Chauffour-Rouillard et de nombreux élus régionaux, départementaux, communautaires et municipaux, a rappelé les enjeux de cette implantation au carrefour des gaches (quartiers de la bastide initiale).

### Des effectifs renforcés et des moyens adaptés

Le dispositif de sécurité municipale a été renforcé avec un effectif de dix policiers municipaux, complétés par deux agents de la brigade environnementale, dont un assermenté et géré par le service cadre de vie. Ce dispositif respecte la norme nationale d'un policier municipal pour mille habitants. L'équipement en matériel a également été amélioré avec l'augmentation

du nombre de caméras de vidéo-protection, l'acquisition de véhicules adaptés aux interventions en ville et en milieu rural, ainsi que de nouveaux outils spécifiques. Le travail en collaboration avec la gendarmerie nationale reste un pilier central de cette stratégie.

### Un volet prévention renforcé

En parallèle, l'action préventive se développe avec la relance du Conseil Local de Sécurité et de Prévention de la Délinquance (CLSPD), regroupant institutions et associations. D'autres initiatives, telles que l'intégration des Travaux d'Intérêt Général (TIG) dans les services municipaux menée avec le ministère de la justice, illustrent cette volonté d'accompagner les personnes en difficulté. Jean-Sébastien Orcibal souligne : « Il est essentiel de tisser des liens avec celles et ceux qui se sont éloignés du droit chemin. »

Avec ces mesures, la municipalité change d'approche en mettant en avant le sentiment de sécurité ressenti par les habitants. « L'Hôtel de Police Municipale s'inscrit pleinement dans cette volonté de concorde citoyenne », a conclu le maire.



Lors des prises de paroles.



Le maire Jean-Sébastien Orcibal en discussion avec l'ancien propriétaire Jacques Justo.

« La sécurité est le premier devoir que la collectivité doit à ses concitoyens »

Jean-Sébastien Orcibal  
Maire de Villefranche



Dans la salle de contrôle de vidéo-protection.

## Un choix stratégique pour une meilleure accessibilité

L'implantation de l'Hôtel de Police Municipale en plein centre de la bastide répond à une double ambition : offrir un service facilement identifiable et optimiser son accessibilité. Conçu par le cabinet d'architecture Marty Frères, le bâtiment allie visibilité et fonctionnalité.

L'accueil, situé en rez-de-chaussée, comprend une salle d'attente facilitant les démarches des usagers. En trois mois, le nombre de visites a triplé par rapport à la même période en 2024 dans les anciens locaux de la place Bernard Lhez.

« Cet équipement joue un rôle de guichet unique en matière de sécurité, tout en orientant les citoyens vers les autres services municipaux », explique le maire.

Les étages du bâtiment accueillent les bureaux, les vestiaires et le centre de vidéo-protection, qui compte désormais 37 caméras et continue de se développer chaque année.

## Le choix fort de la mise en valeur du patrimoine

« Lorsque quelqu'un pénètre dans l'un de nos services publics municipaux, il doit ressentir une invitation à la découverte des richesses de notre patrimoine », lance Jean-Sébastien Orcibal avant de proposer la visite de l'Hôtel de Police (celui-ci sera d'ailleurs ouvert au public lors des Journées du Patrimoine à la mi-septembre prochaine).

Une richesse patrimoniale que l'on retrouve à l'Hôtel de Ville, installé à la place de l'ancien tribunal, ainsi que pour d'autres services en cours de relocalisation dans la cité. L'Hôtel de Police Municipale s'inscrit dans cette même logique.

D'une superficie de 300 m<sup>2</sup>, il occupe un immeuble datant du XVII<sup>e</sup> siècle, dont l'architecture intérieure, organisée autour d'un escalier remarquable, conserve des éléments patrimoniaux, notamment des fenêtres à meneaux, signatures de la Renaissance. Un patrimoine longtemps méconnu, désormais accessible aux Villefrancois et aux Villefranchoises.

Au centre du bâtiment, l'escalier constitue l'élément structurant. Un puits de lumière réhabilité lui confère une luminosité qui n'est pas sans rappeler celle des hôtels particuliers du centre historique.



L'escalier central et le puits de lumière, éléments patrimoniaux essentiels.

## Un service pour renforcer la concorde citoyenne



Explications autour des différents équipements.

Parce que la sécurité et le bien-vivre ensemble sont indissociables, la municipalité inscrit son engagement dans cette logique. Placé sous l'autorité directe du maire, le service de police municipale repose sur le dialogue, la prévention, le lien de proximité avec les habitants et une grande capacité d'écoute.

Ses missions sont variées : police de la route et du stationnement, police de l'environnement, prévention des conflits de voisinage, gestion de la voirie, application des règles d'urbanisme et des arrêtés municipaux, salubrité publique, gestion des objets trouvés et des vacances funéraires, ou encore l'opération "Tranquillité Vacances".

### Sept points de deal éradiqués

Les policiers municipaux travaillent en étroite collaboration avec la Gendarmerie nationale à travers des échanges d'informations quotidiens et des actions communes. Ils coopèrent également avec les autres services de l'État ainsi qu'avec les acteurs sociaux, environnementaux, sanitaires et ceux de l'Éducation nationale.

S'ils sont amenés à intervenir lors de comportements délictueux, leur rôle est avant tout d'agir « dans une démarche de dialogue et de prévention, en s'attachant à créer un lien de proximité avec les citoyens ».

A noter que depuis 2020 ; l'action conjuguée du maire et des élus, des services de l'Etat, de la Police Municipale et de la Gendarmerie nationale a permis d'éradiquer sept points de deal dans le centre historique (en particulier, rue P. Polier, rue Prestat, derrière la Collégiale...)



Un emplacement stratégique pour l'Hôtel de Police Municipale.

## Verbatim - Ils ont dit :

Claire Chauffour-Rouillard, Préfète de l'Aveyron : « Vous avez eu l'audace d'allier sécurité et patrimoine pour réaliser un projet remarquable par sa localisation stratégique au cœur du centre historique. »

Éric Cantournet, conseiller départemental du canton de Villefranche : « Villefranche aime innover, expérimenter, et je salue le volontarisme du maire en matière de sécurité globale. »

Jean-Pierre Masbou, conseiller départemental représentant le président Arnaud Viala : « Vous assurez la sécurité des biens et des personnes ainsi que le bien-être général avec rigueur et proximité. »

Stéphane Bérard, conseiller régional représentant la présidente Carole Delga : « Il est essentiel de préserver le cachet des lieux tout en mettant ce bâtiment au service de la sécurité. »

## Les financements

Le coût total de l'opération, portée par la commune de Villefranche, s'élève à 650 000 € HT. Elle a bénéficié des subventions suivantes :

État (Dotation aux Territoires Ruraux - DETR) : 189 000 €

Région Occitanie-Pyrénées-Méditerranée : 96 075 €

Département de l'Aveyron : 47 750 €

Ouest Aveyron Communauté : 44 750 €

Le reste à charge pour la commune s'élève à 271 625 €.

# AMÉNAGEMENT

## **La place Fontanges, nouveau poumon vert de la ville**

Mi-avril, le chantier était en légère avance sur le calendrier.



**Le réaménagement en profondeur de la place Fontanges bat son plein. Le programme suit l'agenda fixé et le chantier doit être achevé en novembre prochain. Point d'étape.**

Déjà, après la suppression du bitume et des luminaires, l'aspect général de la place Fontanges offre une vision nouvelle grâce à un espace dégagé qui préfigure son aménagement futur.

« Malgré quelques aléas liés aux travaux supplémentaires imposés sur la portion du canal de la Vénérie, fin mars, les entreprises affichaient le sourire avec une avance annoncée sur le calendrier prévisionnel », a commenté Jean-Claude Carrié, premier adjoint au maire en charge des travaux.

Jusqu'à ce mois de mai, les équipes ont travaillé sur la réhabilitation de la partie centrale, où tout a été décaissé sur un mètre de profondeur jusqu'à l'étang. Les matériaux existants ont été remplacés par d'autres matériaux drainants afin de créer un sol perméable. Dans la foulée, la création du méandre sur le ruisseau Notre-Dame, à hauteur de la salle des fêtes de Treize-Pierres, a été amorcée.

Dans la continuité, le même processus de décaissage interviendra sur la partie haute de la place, auquel s'ajoutera la renaturation du ruisseau.

Autre étape importante, prévue avant cet été : le nettoyage total et en profondeur de l'étang du Moulin de la Conque. « Parallèlement, poursuit l' élu, sera amorcée la reprise de la maçonnerie du moulin. »

Enfin, de juin à octobre, le stationnement sera provisoirement et totalement supprimé sur la partie haute (devant l'office notarial) afin de permettre au chantier d'entrer dans sa phase ultime jusqu'à l'automne. Simultanément, la fin des travaux de l'étang sera menée à bien, puis, d'octobre à décembre 2025, les plantations d'arbres seront préparées pour aboutir au résultat final.



L'étang du Moulin de la Conque va être nettoyé de fond en comble.



« Fin mars, les entreprises affichaient le sourire avec une avance annoncée sur le calendrier prévisionnel »  
Jean-Claude Carrié



Le ruisseau Notre-Dame derrière la salle des fêtes va faire l'objet d'un remodelage en méandre

### **Des navettes pour palier l'absence du stationnement**

La suppression du stationnement à partir du mois de juin sur l'ensemble de la place Fontanges lors des travaux a conduit les élus et les services de la collectivité à mettre en place un plan B.

Ainsi, pour le secteur le plus proche, les parkings de la salle des fêtes de Treize-Pierres et d'Ouest Aveyron Communauté accueilleront les véhicules. De même, à l'autre bout de la ville, l'ancien parking de Blanc Aéro-Lisi sera utilisé.

De nouvelles rotations du Bastibus permettront l'ouverture de navettes gratuites jusqu'au centre-ville.



# RÉORGANISATION

## Le marché du jeudi entièrement repensé

« L'objectif premier était de regrouper les commerçants présents l'hiver et l'été afin d'éviter d'avoir un marché gruyère »  
Jacques Andurand  
élu Délégué en charge des marchés

**Incontournable poumon d'échanges de la ville, le marché hebdomadaire du jeudi vient de faire, suite au projet d'aménagement de la place Lescure, l'objet d'une réorganisation globale.**

Le dernier jeudi de mars, sous un soleil radieux, la bastide a accueilli une réorganisation du marché hebdomadaire. Dès les premières heures, le maire Jean-Sébastien Orcibal, accompagné de Jacques Andurand, élu délégué en charge des marchés, et d'Olivier Lacan, agent municipal chargé de la coordination, était sur le terrain. Ensemble, ils ont supervisé l'installation des commerçants sur la place Notre-Dame, les allées Aristide Briand, ainsi que sous et autour de la halle et de la place Antoine de Morlhon.

Cette réorganisation s'inscrit dans le prolongement du projet d'aménagement de la place André Lescure. "Il était important de revoir l'implantation du marché d'hiver pour optimiser l'espace et améliorer le confort des usagers", explique le maire. Jacques Andurand ajoutant : « l'objectif premier était de regrouper les commerçants présents l'hiver et l'été afin d'éviter d'avoir un marché gruyère et toutes les modifications ont été faites en concertation avec les marchands concernés, ce qui n'empêche pas de rester à leur écoute pour encore d'éventuels ajustements. »

Après un travail approfondi de redistribution et donc de concertation avec les commerçants non sédentaires et les producteurs, une nouvelle configuration a été imaginée.



Place Notre Dame, échange entre le maire et des marchands pour faire le point sur les changements.

### Un Marché plus densifié et convivial

L'un des objectifs principaux était d'augmenter la densité des étals sur la place Notre-Dame en particulier, tout en maintenant un espace suffisant pour la circulation des visiteurs. Certains marchands auparavant installés sur la place Lescure ont été déplacés vers la place Antoine de Morlhon. Cette nouvelle organisation permet d'améliorer la fluidité du marché et le confort des acheteurs.

Dans cette démarche, les allées entre les étals de la place Notre-Dame respectent une largeur de trois mètres, conformément aux normes de sécurité en cas d'intervention des services de secours. De plus, les marchands permanents ont été regroupés pour une meilleure lisibilité du marché. "En resserrant les étals, nous avons rationalisé l'organisation afin d'offrir un marché plus structuré et dynamique", souligne Jean-Sébastien Orcibal.

Par ailleurs, une nouveauté vient enrichir l'expérience des visiteurs : l'installation de chaises et de tables sous la halle. Cet aménagement permet la mise en place d'un espace buvette et dégustation de produits locaux, favorisant ainsi un moment de convivialité apprécié par tous.

### Une sécurité renforcée

Cette réorganisation s'accompagne également d'améliorations en matière de sécurité. La circulation des véhicules sur les allées, côté école Pendariès, a été supprimée. Désormais, un axe de circulation est maintenu sur la portion routière du tour de ville sur une voie, avec une vitesse réduite et un accès limité aux véhicules légers. Cette rationalisation de l'espace permet également la création de nouvelles places de stationnement, facilitant ainsi l'accès au marché.

Ces changements ont été globalement bien accueillis par les usagers et les commerçants, qui apprécient une meilleure organisation et une atmosphère plus agréable pour faire leurs achats.

### Liaisons vers la Bastide

Les chantiers en cours portent sur la création de passages d'accès aux trottoirs aux normes (ne dépassant pas 2 cm de haut), tout en faisant en sorte de supprimer les obstacles. Ces opérations ont eu lieu rue Emilie de Rodat, dans les liaisons vers le parking des Serres avec là une réduction de la hauteur à 1 cm, et au niveau de liaison avenue Saint-Gilles-place de la République.



Place Notre Dame, les modifications ont permis de densifier le marché.



La halle conserve sa vocation de lieu d'échanges



Place Antoine de Morlhon, un nouveau rayonnement.

# SOCIAL

## Une troisième tournée pour le portage des repas



L'équipe du CCAS à l'écoute des besoins de la population aux côtés de l'adjointe Florence Serrano

Dans un souci de permettre à chacun de vivre le plus longtemps possible à domicile tout en assurant un rôle de veille et de lien social, le portage des repas reste un service essentiel. Face à une demande croissante, le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) a décidé de mettre en place une troisième tournée.

En 2022, le service comptait 70 bénéficiaires, avec une moyenne journalière de 45 repas livrés et un total annuel de 16 473 repas distribués. En 2024, ces chiffres ont augmenté pour atteindre 80 bénéficiaires, avec une moyenne quotidienne de 55 repas et un total annuel de 19 487 repas servis. Ce service fonctionne toute l'année, du lundi au vendredi. Le vendredi, les repas du week-end, préparés par Ansamble Midi Gastronomie, sont également livrés.

« En fin d'année, nous avons volontairement suspendu les nouvelles demandes, car le service arrivait à saturation. Nos agents ne se contentent pas de livrer les repas, ils assurent aussi un rôle de veille sociale important et favorisent le lien social. Grâce à cette mission, nous avons pu identifier et aider des personnes très isolées », explique Florence Serrano, adjointe au maire en charge du social et de la jeunesse. Elle rappelle que les agents sont régulièrement confrontés à des situations de risques ou de danger compte tenu de la vulnérabilité des bénéficiaires. À titre d'exemple ils ont plusieurs fois retrouvé et secouru des personnes en détresse suite à une chute et alerté les secours et leurs familles. Jusqu'à présent, le service était assuré par deux agents distributeurs (24 heures par semaine), une personne en charge des remplacements et une responsable de l'administration et de la coordination. Face à la demande grandissante, une délibération au conseil d'administration du CCAS a porté l'âge minimal d'accès au service de 60 à 65 ans. Toutefois, les personnes sortant de l'hôpital et celles en situation d'isolement extrême peuvent toujours en bénéficier sans condition d'âge. Opérationnelle à la rentrée prochaine, cette nouvelle tournée permettra la distribution d'une trentaine de repas supplémentaires par jour.

### Visiteurs à domicile : « une démarche citoyenne en préparation »

Par souci de cohérence et dans le prolongement des différentes actions mises en place en matière de politique sociale, le lancement du projet de visiteurs à domicile s'inscrit dans cette logique.

« Grâce au portage des repas à domicile, analyse Florence Serrano, nous avons rencontré des personnes très isolées, enfermées dans leur solitude. » L'idée des visiteurs à domicile est partie de là. Le dispositif, qui sera opérationnel en septembre, vise à mobiliser des bénévoles encadrés et formés par la chargée des projets sociaux et une travailleuse sociale du CCAS, afin de rendre visite à ces personnes, d'échanger avec elles, de partager des moments de convivialité et d'apporter un soutien moral. Ces visites permettront aussi de faire une évaluation des besoins et d'orienter vers les partenaires si la personne le souhaite. En outre, grâce à une convention signée avec les services de l'État sur le service civique, des jeunes engagés dans ce dispositif seront formés pour accompagner les aînés dans une démarche intergénérationnelle.

### FINANCES - Budget : Priorité au désendettement de la commune

À l'amorce du cinquième exercice financier du mandat, le désendettement de la commune, voulu par l'équipe municipale, s'inscrit comme une priorité majeure. Le budget 2025 a été adopté lors de la séance du conseil municipal du lundi 31 mars dernier. Alix Janodet, adjointe au maire en charge des finances, a mis en avant, lors de la présentation de celui-ci, « un bon budget, bien équilibré ». Il est orienté sur deux axes forts : le désendettement de la collectivité, qui se poursuit, et la montée en puissance des investissements autour des dossiers majeurs que sont l'aménagement de la place Fontanges, la requalification de la place Lescurie et de l'Hôtel Brégeon, rue de la République, ainsi que la réfection des avenues Caylet et de Verdun.

L'analyse de l'adjointe au maire en charge des finances est claire : « L'argent public doit apporter le maximum à nos concitoyens en matière d'aménagements et de services. » Ainsi, le fait d'asseoir la capacité d'endettement en baissant concrètement la dette, tout en ayant recours à un emprunt de 2,9 M€ (la dette est passée de 13,2 M€ en 2020 à 10,9 M€ en 2025) permet d'augmenter le budget d'investissement et donc de réaliser davantage de projets au service des Villefranchoises et des Villefranchois.

Le budget d'investissement s'élève à 8,4 M€, dont 5 M€ consacrés aux seuls travaux. Une priorité, tant les besoins exprimés lors des rencontres avec les habitants vont dans ce sens. Malgré une année 2025 placée sous le signe de l'investissement, « on restera en dessous de la dette initiale », confirme Alix Janodet.

Le budget de fonctionnement, fixé à 17,5 M€, connaît une augmentation conjoncturelle liée notamment dans le chapitre personnel à l'instauration de la prévoyance obligatoire, à l'augmentation des cotisations retraite CNRACL (retraite des fonctionnaires territoriaux), et au recrutement pour

des postes vacants ; ainsi qu'à la hausse des charges à caractère général (eau, assurances) et de l'effort porté sur l'entretien des établissements publics. Le succès des structures devenues indispensables, comme la Manufacture ou la Maison des Jeunes Citoyens, entraîne également une augmentation des dépenses. Il est prévu en outre une augmentation des prestations de service sur des dossiers structurants (élaboration du PEDT), et nécessaires (catalogage du fonds jazz).

Concernant les recettes de fonctionnement, bien que les taux communaux n'augmentent pas, les bases imposées par l'État ont été revalorisées de 1,7 %. Par ailleurs, la commune a enregistré une hausse de la Dotation Globale de Fonctionnement de l'État « Nous optimisons au maximum les autres recettes de fonctionnement », souligne l'adjointe au maire. Par exemple, les recettes du centre Aqualudis et de la médiathèque La Manufacture sont en hausse, signe d'une fréquentation soutenue.



Alix Janodet

# ROUTES

## Démarrage imminent pour le chantier de l'avenue Caylet

**Chose promise, chose due ! La convention financière entre la commune de Villefranche et le Département de l'Aveyron ayant été signée, comme l'a confirmé la délibération votée en conseil municipal le 31 mars dernier, les travaux de réfection de l'avenue Caylet vont pouvoir débuter au mois de juin.**

Ce chantier, qui s'étalera sur sept mois, concernera la première tranche allant du pont de la Madeleine jusqu'à l'intersection avec la rue Jean-Armand Baudin. La seconde tranche débutera, elle, dès les premières semaines de 2026. Le coût prévisionnel de l'opération pour cet axe départemental sera de 1,4 M€ HT pour la commune et de 1 M€ HT pour le Département de l'Aveyron, dans le cadre du plan quinquennal adopté entre les deux collectivités.

La première tranche portera sur la réfection des réseaux et de la voirie sur l'ensemble de la zone concernée, ainsi que sur la création d'une piste cyclable. Celle-ci, d'une largeur de 3 mètres, permettra de relier le Centre Hospitalier, mais aussi d'accéder au futur pôle multimodal programmé sur l'actuel parking de l'ancienne gare de marchandises et prévu pour 2026.

La seconde tranche concernera notamment l'entrée principale de l'hôpital, avec la création d'une zone de circulation limitée à 30 km/h afin d'améliorer et de sécuriser l'accès aux urgences en particulier.

Outre l'aspect pratique et l'amélioration indéniable des revêtements routiers, ce chantier mettra en avant le volet mobilité douce ainsi que la mise en valeur paysagère de cette entrée majeure dans Villefranche. Il bénéficiera aussi aux usagers et touristes venant de la pointe ouest du département, mais également des départements limitrophes du Tarn et du Tarn-et-Garonne.



Les premiers coups de pioche sont prévus dès ce mois de juin depuis la Madeleine jusqu'à l'intersection avec la rue Jean-Armand Baudin.



Les cyclistes trouveront leur compte après, la réalisation..



Plus d'un km de voirie sera entièrement remis en état en plus de la réfection des réseaux.

### L'Avenue de Verdun, un enjeu majeur

Le démarrage des travaux sur l'avenue de Verdun représente un enjeu majeur. Ce projet d'envergure, qui s'étendra sur 400 mètres pour la tranche de travaux 2025 entre le giratoire d'Aqualudis et le feu du Radel, comprend une réfection totale de l'assainissement suivie de la pose d'un nouvel enrobé. Au total, un kilomètre de chaussée sera rénové d'ici 2026 pour offrir une infrastructure modernisée et sécurisée aux usagers comme le rappelle Jean-Claude Carrié, premier adjoint au maire.

### Un projet essentiel pour la ville et ses habitants

Ces travaux s'inscrivent dans une démarche globale d'amélioration de la mobilité urbaine, soutenue conjointement par la Ville et Ouest-Aveyron Cpmunauté (OAC). Au-delà de la modernisation de la voirie, ce chantier vise également à résoudre des problèmes récurrents d'inondation dans le bas de l'avenue du Quercy. En effet, à chaque épisode pluvieux intense, les riverains subissent des infiltrations d'eau dues à un réseau d'assainissement saturé. Ainsi est-il prévu d'accroître de 50% les capacités du réseau d'assainissement unitaire. Le chantier sera réalisé en deux tranches, la première d'un montant de 1,076 M €/HT englobe toute la partie réseaux (dont 550 000 €/HT pour l'assainissement, 166 000 €/HT pour l'eau, 350 000 €/HT pour la voirie). La partie voirie communautaire étant financée par OAC à hauteur de 250 000 €/HT, le reste à charge de la commune se situant à 100 000 €/HT. La première tranche sera terminée à la fin de cette année, alors que la seconde débutera en 2026 pour prolonger les aménagements jusqu'à l'avenue du Quercy.

### Eviter les inondations

Pour pallier ces difficultés, l'entreprise Colas, en charge des travaux, installera des canalisations d'1,20 mètre de diamètre sur un linéaire de 430 mètres, accompagnées de 14 regards de contrôle réalisés sur mesure. Une cartographie complète du réseau existant sera réalisée en amont afin d'optimiser l'organisation du chantier. L'objectif principal est d'améliorer l'absorption des eaux pluviales et de préserver les habitations des inondations.

### Une avenue réaménagée pour favoriser les mobilités douces

Au-delà des aspects techniques, ce projet s'inscrit dans une volonté municipale de favoriser les mobilités douces. Une piste cyclable bidirectionnelle sera ainsi aménagée le long de l'avenue, accompagnée d'une limitation de vitesse à 30 km/h afin d'assurer une meilleure cohabitation entre automobilistes et cyclistes.

Villefranche poursuit ainsi son engagement pour une ville plus sûre, plus fluide et plus respectueuse des mobilités douces.

# POLITIQUE DE LA VILLE

## Une cité résolument tournée vers l'avenir



« Avec l'aménagement de la Place Lescure, l'objectif est d'améliorer la visibilité du centre-ville »

Jean-Michel Bouyssié



Rue Alibert, la justice a pignon sur bastide avec le local des conciliateurs

La Politique de la Ville est et demeure le fil conducteur majeur du mandat municipal. Jean-Michel Bouyssié, Adjoint au Maire en charge de ce dossier, revient sur l'élaboration du Schéma d'Aménagement Global, une approche à long terme intégrant la bastide, le tour de ville et les entrées de la commune.

Ce plan repose sur plusieurs axes fondamentaux : améliorer le sentiment de sécurité et y apporter des réponses concrètes, préserver et valoriser l'environnement, renforcer la propreté urbaine, et surtout, offrir aux habitants comme aux visiteurs le meilleur cadre de vie possible. Pour mettre en œuvre ces ambitions, Villefranche a bénéficié de soutiens financiers à travers le Contrat de Ville, qui concerne la bastide, le quartier du Tricot, et depuis 2024, la rue Lapeyrade. Le programme national Action Cœur de Ville accompagne également le développement et la revitalisation du centre historique.

Autre avancée majeure : la validation récente du Plan de Sauvegarde et de Mise en Valeur (PSMV). Cet outil réglementaire essentiel permet d'adapter la ville médiévale aux conditions de vie du XXI<sup>e</sup> siècle. Il favorise notamment la création de nouveaux espaces en démolissant des

bâtiments en péril pour leur redonner une vocation utile. Grâce à cette démarche, émergent aujourd'hui de nouveaux lieux de vie, des places et des placettes, renforçant l'attractivité et l'harmonie urbaine de Villefranche.

Ces actions, portées par la municipalité, visent un objectif clair : faire de Villefranche une ville où patrimoine et modernité se conjuguent pour le bien-être de ses habitants.

### Une attention particulière pour les quatre Gaches

L'équipe municipale "Osons pour Villefranche", conduite par Jean-Sébastien Orcibal, et élue en 2020, s'était engagée à traiter au moins un îlot dans chaque "gache" (quartier) de la bastide durant le mandat. Aujourd'hui, cet engagement est largement dépassé, avec des aménagements qui améliorent à la fois le cadre de vie et le bien-vivre ensemble.

#### Gache du Gua (quartier Saint-Jean) : un nouvel espace pour les enfants et les services publics

Le constat était simple : les enfants vivant dans le centre historique ne disposaient d'aucun espace de jeux. La création d'un city park dans le parc des Augustins a permis d'y remédier, avec l'implantation de terrains de sport pour les adolescents et d'une aire de jeux pour les plus petits. À proximité, l'ancienne médiathèque a été réhabilitée en salle de réunion du Sénéchal. La rue Alibert accueille désormais les conciliateurs de justice et prochainement les services de l'Éducation nationale, renforçant ainsi le retour des services publics en centre-ville. La démolition d'une ancienne boulangerie a également permis la création d'une placette aérée.

#### Gache de l'Église : une nouvelle place Lescure pour dynamiser le cœur de ville

La démolition de l'ancienne CPAM a ouvert de nouvelles perspectives avec le projet de la place Lescure. "L'objectif est d'améliorer la visibilité du centre-ville et de créer un espace de vie convivial", explique Jean-Michel Bouyssié. Ce nouvel aménagement comprendra un square sécurisé avec une aire de jeux, des bancs et une meilleure accessibilité pour piétons et automobilistes. La végétalisation sera également au cœur du projet. Par ailleurs, la sécurisation des allées Aristide Briand lors du marché du jeudi s'accompagne d'une réorganisation permettant de libérer une contre-allée devant l'école Pendariès, offrant ainsi des places de stationnement supplémentaires et un parking pour vélos et motos.

#### Gache du Puech : valorisation patrimoniale et nouveaux logements

Suite à un incendie rue Prestat, la démolition d'un bâtiment a offert l'opportunité de créer une nouvelle placette, tout en conservant au sol le tracé d'origine de la bastide. À proximité, un bâtiment rénové accueille des logements de qualité pour les salariés, tandis qu'un projet prévoit dans le cadre d'une délégation de service public l'implantation d'un espace de convivialité en rez-de-chaussée. La municipalité a également acquis plusieurs locaux pour y installer des associations comme les Espaces culturels et la maison des artisans d'art. Par ailleurs, l'hôtel de Saint-Rémy et sa cour intérieure seront mis à disposition de l'Union Musicale. Enfin, l'îlot de la Miséricorde, en cours d'achèvement, offrira aux résidents l'accès à des petits jardins en centre-ville.

#### Gache de la Fontaine : nouveaux espaces verts et renforcement du tissu associatif

La rue des Bannes a fait l'objet d'importantes acquisitions pour créer, après aérations, là aussi des espaces verts accessibles aux résidents. La rue Pomairols a vu l'achèvement de sa résidence étudiante, accompagnée de la rénovation de locaux en rez-de-chaussée. Le service propreté a rejoint cette artère. Une salle voûtée sera dédiée aux expositions et aux réunions, tandis que l'UFOLEP y installera ses bureaux. "Nous souhaitons que les rez-de-chaussée soient des lieux de vie et d'animation", souligne Jean-Michel Bouyssié.

Enfin, à la croisée des gaches, l'inauguration récente de l'Hôtel de Police Municipale contribue à renforcer le sentiment de sécurité dans le centre historique. "Le retour des services publics et des associations est une réalité, avec un objectif clair : ramener de la vie dans la bastide", conclut l'Adjoint au Maire.



La démolition des locaux de la CPAM a dégagé la vue sur le centre historique et créé l'espace.



La municipalité a également acquis plusieurs locaux pour y installer des associations comme les Espaces culturels et la maison des artisans d'art.



Le service propreté a gagné en visibilité en s'installant rue Pomairols.



Une panoplie d'aides a été créée afin de permettre la rénovation du centre historique.

# Un engagement quotidien pour le cadre de vie

Le rôle d'un Adjoint au Maire en charge du cadre de vie ne se limite pas à de grands projets d'aménagement. Il repose avant tout sur une écoute attentive des habitants et une réactivité face aux besoins du quotidien. Amid El Bouti l'affirme : « Je dois traiter de nombreux petits points prépondérants pour la vie dans les quartiers et les hameaux, qui remontent des habitants ou des référents de quartier et sont ensuite pris en charge par les services, après validation du premier adjoint au maire, Jean-Claude Carrié. »

Parmi les actions engagées, la remise en état et l'aménagement des espaces de jeux pour enfants occupent une place essentielle. Ainsi, le Parc des Augustins, situé près de la promenade Saint-Jean, a récemment été achevé, offrant aux familles un espace de loisirs rénové et sécurisé. De même, les travaux de restauration des équipements du parc de jeux de Penevayre s'inscrivent dans une démarche d'harmonisation totale du site, avec une attention particulière portée au réaménagement des sols.

Les efforts de la municipalité sont également salués par les résidents, notamment pour le parc du Tricot, aujourd'hui achevé et reconnu comme une réalisation indispensable à la vie du quartier. Mais l'action ne s'arrête pas là. Amid El Bouti évoque aussi la poursuite de la sécurisation du chemin de randonnée faisant le tour de l'aérodrome de Graves, l'installation de nouveaux jeux dans le cadre de l'aménagement de la place Lescure et, à plus long terme, l'espoir de voir naître en 2026 un parc de jeux à proximité du groupe scolaire de la Chartreuse.

À travers ces réalisations et ces projets, c'est bien la qualité du cadre de vie de tous les Villefranchois qui est au cœur des priorités municipales.



Les aires de jeux pour les enfants, comme le City Park des Augustins, ont marqué les dernières réalisations.

## Une application contre les moustiques tigres

Avec le soutien de Ouest Aveyron Communauté, la commune de Villefranche déploie Zzzapp, une application gratuite conçue pour aider chaque habitant à comprendre le moustique tigre, à agir concrètement, et à mieux se protéger.

L'application explique, de manière claire et accessible, comment cette espèce invasive se développe et pourquoi elle est si difficile à éliminer. Elle guide pour repérer les gîtes larvaires autour des maisons, adopter les bons gestes au bon moment, et suivre les actions de chacun dans le temps. Zzzapp, c'est aussi un outil collectif permettant de mobiliser un quartier, de valoriser les efforts de chacun et de créer une dynamique d'entraide.

## L'OPAH-RU pour la réhabilitation lourde de logements : 104 logements sur 5 ans

L'objectif est d'inciter la réhabilitation lourde de logements en apportant des moyens conséquents aux propriétaires occupants et bailleurs de la bastide. Ces aides sont allouées prioritairement aux îlots à enjeux : îlots de la Loge, de la Miséricorde, des Bannes et des Pergameniers. Il sera recherché de requalifier un habitat vacant et d'aménager des espaces nouvellement libérés.

Des travaux qui permettent des réhabilitations qualitatives et qui contribuent à l'économie locale.

Un local de permanence au 6, Arcades Saint-Martial (place Notre Dame). Renseignements au 05 65 73 65 76.

À ce jour 116 contacts, 38 visites réalisées, 6 dossiers déposés pour 8 logements et 13 dossiers en cours de montage.

### 430 permis de louer autorisés dans la Bastide

Effectifs depuis le 1er décembre 2021, 430 Permis de louer ont été signés par Jean-Michel Bouyssie adjoint au maire Délégué à la Politique de la Ville et au Logement (40 en 2020, 161 en 2021, 80 en 2022, 60 en 2023, 70 en 2024, 20 depuis le 1er janvier 2025). C'est une obligation du propriétaire dès qu'un locataire quitte un logement avant de relouer le logement. Ce label contribue à améliorer le cadre de vie des habitants de la Bastide, il confirme les normes d'habitabilité et de décence du logement selon la réglementation en vigueur.

### 37 projets d'associations retenus

#### au titre de l'Appel à Projets Quartiers prioritaires de la ville

Dès 2021, la Municipalité a voulu enclencher une nouvelle dynamique en permettant aux associations villefranchoises de proposer des actions en direction des publics du quartier de la Politique de la Ville-Bastide-Tricot-Lapeyrade dans le cadre d'un Appel à Projets. C'est ainsi que le nombre de projets retenus est passé de 19 en 2021 à 29 en 2022. Il est en 2025 de 37 avec 26 porteurs de projets pour un montant de subvention publique de 250 000 € pour un coût global de 400 000 €.

# PATRIMOINE

## Le renouveau de la chapelle des Pénitents Noirs

**Fleuron reconnu (lire ci-contre) du patrimoine villefranchois, la chapelle des Pénitents Noirs ne finit pas, grâce au travail de fond mené par les équipes techniques municipales, de révéler de nouveaux espaces et bien des trouvailles.**

« C'est un des fleurons majeurs de notre patrimoine, » confie le maire Jean-Sébastien Orcibal lors de sa visite de la chapelle des Pénitents Noirs. Héritage de l'art baroque, elle continue de révéler bien des surprises. Grâce au plan quinquennal impulsé par la municipalité avec en 2022, statues, meubles, chandeliers et objets ont été remis en place. En 2023, le Memento Mori a été dévoilé dans le couloir circulaire. En 2024, des instruments baroques ont trouvé leur espace dévolu avec un aménagement adapté, et en 2025, les travaux de la salle située au-dessus de la sacristie seront achevés. Rénovée en régie, celle-ci sera dédiée à la procession des Pénitents.

Le maire en profite pour mettre en avant l'excellent travail mené par les équipes techniques municipales : électriciens qui ont camouflé les câbles, maçons qui ont assuré les reprises, peintres et menuisiers ayant, par exemple, refait le plafond à l'aide du bois issu des peupliers municipaux ou encore restauré des meubles... Le tout validé par l'Architecte des Bâtiments de France, à la grande satisfaction générale. « Une nouvelle pièce sera restaurée en 2026 », indique le premier magistrat.

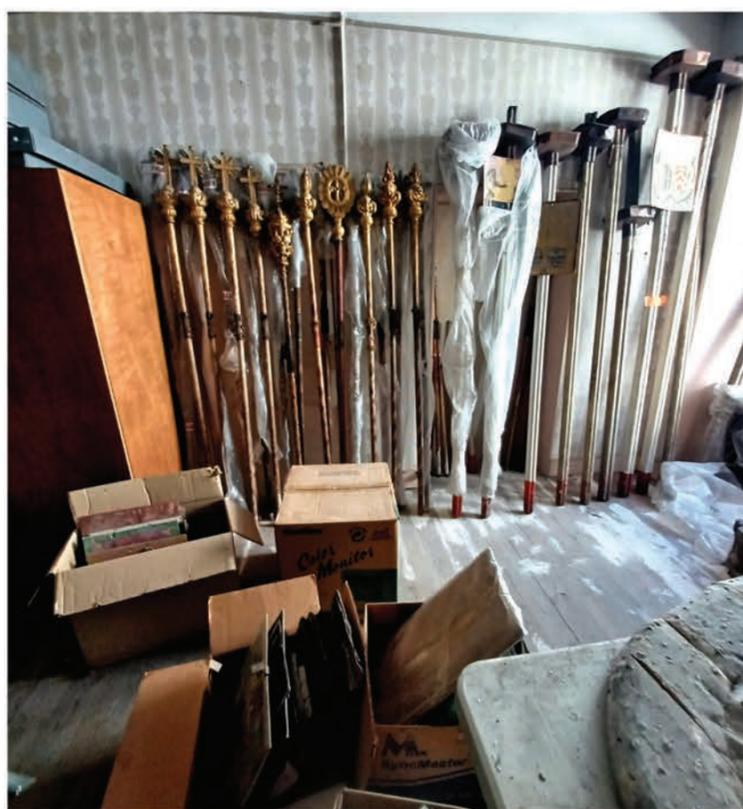
Cette pugnacité et ce travail au long cours ont été salués par la remise du prix Sésame de la Fondation du Patrimoine, un véritable signe de reconnaissance. Mais qui dit patrimoine implique une attention constante. C'est notamment le cas pour les Pénitents Noirs, avec le lancement d'une étude de stabilité sur le clocheton, qui a tendance à pencher, en lien avec la Direction Régionale des Affaires Culturelles (DRAC). « Une intervention pour le stabiliser sera nécessaire. »

« Depuis 1982, on voit que les maires successifs, avec des sensibilités politiques différentes – Robert Fabre, Jean Rigal, Claude Penel et Serge Roques – ont assuré des travaux de réfection dans une vraie continuité républicaine. L'histoire nous le commande, et c'est ce à quoi je m'emploie en m'appuyant sur mon équipe d'élus et sur du personnel compétent et qualifié pour poursuivre cela avec envie. De plus, les travaux en régie sont valorisants pour nos agents et indispensables pour avancer », explique Jean-Sébastien Orcibal.

« Villefranche étant la ville de l'Aveyron possédant le plus grand nombre de monuments et objets classés ou inscrits, c'est bien plus qu'un devoir pour nous d'être attentifs à leur état », conclut-il.



Les menuisiers en plein travail pour finaliser la salle réservée aux processions de Pénitents.



Le réserves recèlent encore de nombreuses pépites.



L'inscription Memento Mori, mise à jour et préservée par les maçons.



Une salle spécifique a été aménagée pour faire découvrir les instruments de musique des Pénitents « trésor méconnu ».



La charpente du clocheton fait l'objet de toutes les attentions.

# Un joyau architectural distingué par le Guide Michelin

C'est une reconnaissance prestigieuse pour Villefranche-de-Rouergue : la chapelle des Pénitents Noirs a récemment été distinguée par le Guide Michelin Voyage & Cultures avec deux étoiles, un gage d'excellence et de singularité. Cette distinction souligne l'exceptionnelle richesse patrimoniale et artistique de ce lieu emblématique.

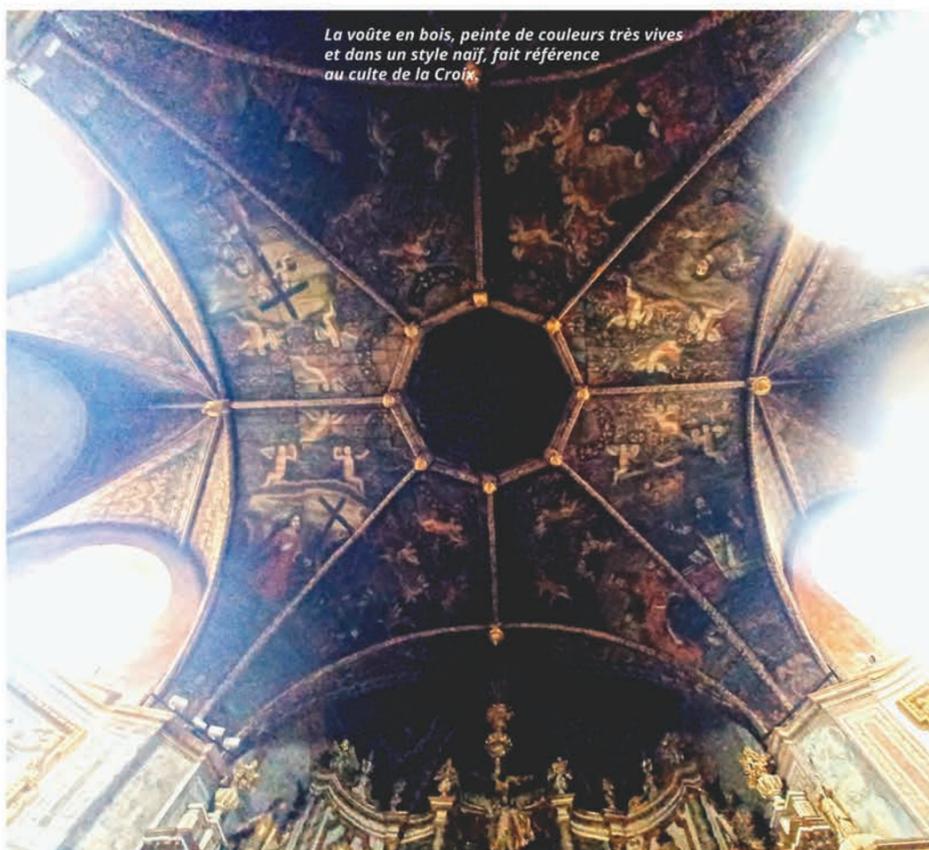


Construite au XVII<sup>e</sup> siècle, la chapelle des Pénitents Noirs est un chef-d'œuvre de l'art baroque, témoignage du raffinement et de la ferveur des confréries de pénitents qui œuvraient dans la région. Dès l'entrée, le visiteur est immédiatement captivé par l'exubérance de son décor, où dorures, fresques et sculptures s'entrelacent harmonieusement. Le retable monumental, véritable pièce maîtresse de l'édifice, illustre avec splendeur la quête spirituelle et artistique de son époque.

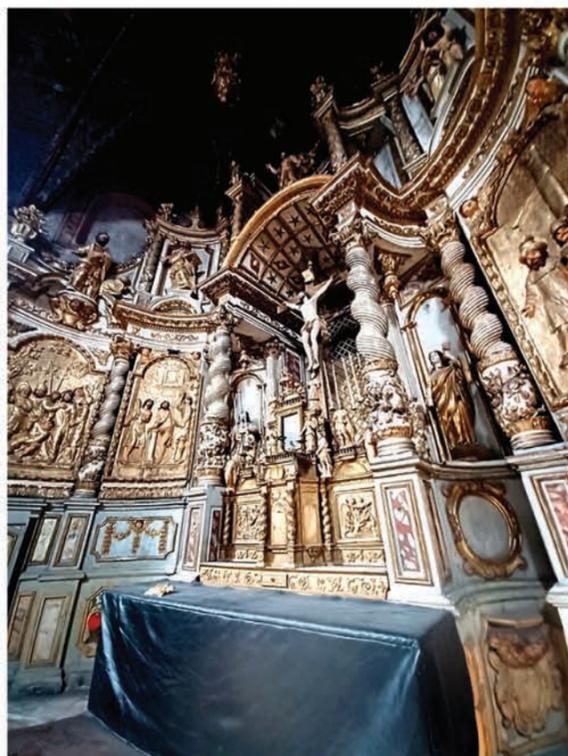
Le Guide Michelin met en avant "l'extraordinaire richesse des ornements, la profusion des décors en bois sculpté et doré, ainsi que l'intensité spirituelle du lieu, qui en fait un joyau du patrimoine aveyronnais". Ce classement vient ainsi récompenser les efforts de conservation et de mise en valeur portés par la municipalité et les associations locales, soucieuses de préserver ce trésor pour les générations futures.

Grâce à cette distinction, la chapelle des Pénitents Noirs gagne en visibilité sur la scène touristique nationale et internationale. Elle rejoint ainsi les autres sites remarquables de l'Aveyron, tels que le village de Conques avec le panorama du Bancarel, également mis en avant par le célèbre guide. Cette reconnaissance vient conforter Villefranche-de-Rouergue dans son ambition de promouvoir son patrimoine exceptionnel et d'attirer toujours plus de visiteurs en quête de découvertes culturelles et historiques.

Avec cette mise en lumière, nul doute que la chapelle des Pénitents Noirs s'imposera comme un passage incontournable pour tous les amoureux d'histoire et d'architecture qui arpentent les ruelles de Villefranche-de-Rouergue.



La voûte en bois, peinte de couleurs très vives et dans un style naïf, fait référence au culte de la Croix.



Le retable en bois sculpté (XVIII<sup>e</sup> siècle), doré à la feuille, représentant des scènes de la Passion du Christ.



La chaire et les tableaux.



D'incroyables découvertes émergent des réserves.

# DANS LES QUARTIERS

## **Les demandes des habitants prises en compte**

« Début avril, nous avons proposé une réunion publique qui a réuni beaucoup de participants pour évoquer le chemin des Imberts », détaille le premier adjoint au maire, Jean-Claude Carrié. Le souhait des résidents était d'apaiser la vitesse, tout en créant un cheminement piéton sécurisé. Cette démarche coconstruite entre la commune et les habitants a validé la création de chicanes de ralentissement depuis l'entrée par la route de Toulonjac, doublée d'un marquage au sol avec des « Stop » et des « Cédez-le-passage » aux différentes intersections. D'autre part, dans le cœur du hameau, où la route s'est vue imposer, en raison de la présence d'un habitat resserré, un angle droit, un marquage axial sera mis en place. Enfin, un cheminement piéton sécurisé sera créé jusqu'à la boulangerie Marcel et Thomas. « Nous voulons un cadre de vie en toute sérénité, d'où notre démarche d'engager du sur-mesure », précise l'élu. Début du chantier prévu courant juin 2025.

Autre secteur : celui du chemin de la Croix de Polier. Si une réunion publique est programmée en juin prochain, la référente de quartier a d'ores et déjà effectué quelques remontées du terrain. Ainsi, il est demandé la mise en place d'un arrêté municipal et d'un panneau de priorité pour les véhicules qui montent. Cela sera doublé par la création d'un refuge stabilisé. Une chicane de ralentissement est également prévue, dans le but de concevoir une véritable zone de limitation de la vitesse à 30 km/h. Le petit rond-point débouchant sur l'axe du golf du Totche et de Laurière-Mas de Bonnet sera modifié par la création d'un « Stop ». Au bas du chemin, donnant sur la route de Monteils, des rondins de bois ont été installés afin de sécuriser le futur passage piéton. « Les habitants souhaitent que l'ensemble du chemin soit retraité ; nous leur soumettrons l'étude actuellement en cours de réalisation lors de la réunion publique », détaille Jean-Claude Carrié.

### **Quelques exemples de réalisations...**



#### **Chemin de Sainte-Adèle / rue H. Mouly**

Là aussi, suite à la demande de riverains et compte tenu du flux piétonnier important, notamment de personnes se rendant faire leurs courses à Carrefour, un chantier qualitatif pour la mobilité a été entrepris. En effet, à l'arrière du gymnase Robert Fabre, entre le chemin de Sainte-Adèle et la rue Henri Mouly, la petite ruelle a été entièrement rénovée.



#### **Chartreuse**

Le service voirie a mené un chantier de désimperméabilisation et d'aménagement dans les jardins conduisant aux cloîtres de la Chartreuse. « C'est plutôt classieux », apprécie le premier adjoint au maire.



#### **Avenue de Toulouse**

Les marches de l'escalier débouchant de la rue Antonin Perbosc sur l'avenue de Toulouse, au niveau du passage piéton situé face au magasin Carrefour, ont fait l'objet d'une transformation, en partie, en un accès PMR pour personnes en fauteuil roulant. Des travaux qui correspondaient à de fortes attentes.



**Chemin de Fonchaude** - À la demande de riverains, et par souci de sécurisation, un rail de sécurité a été installé.

# En Occitan SVP !



## La beutat incredibla de l'Ostal Gaubert.

A, l'Ostal Gaubert ! Vertadièira jòia vilafrancata, fièra e eleganta, classada Monument Istoric dempuèi 1914. Una bastenda que, coma sas vesinas, l'Ostal Combettes e l'Ostal Dardenne, velha gelosament suls entorns de la plaça Notre-Dame, precisament al 2, carrièra Marcellin Fabre.

Es en 1497, après un incendi devastator qu'embrasèt la plaça, que se quilha aquela nòbla bastenda. Son arquitectura posa dins la rigor de l'Edat Mejana sens oblidar la gràcia de la Renaissance. Aicí tot respira la soliditat e l'aparant.

Dins aquela torre majestuosa un escalier en espirala dessepara dos lòtjaments de corondats de fust. Per dessus la pòrta de dintrada, un arc de pèira polidament trabalhat amb de fuèlhas d'acant e de culòts escalprats. Agachatz plan : de bèstias sortisson d'una desca vegetala.

Aquí, un cabal arnescat, fièr destrier d'un temps passat. A costat, una bèstia ten una branca de pommier dins lo cais - evocacion del pecat original, probablament. E darrièr, un personatge enigmatic costeya un dragon fabulós. L'ensemble, a la crosada de l'istòria religiosa e de la faulas popularas, evòca un bestiari sabent, plen de mistèri. Jos la fenèstra, de rasims - promessa d'abondància e de prosperitat. E aquelas cròsas, autres còps pobladas d'estatuas de sants protectors, velhavan sus las anmas e las pèiras.

Quant a la torre, se contenta pas d'èsser foncionala. Es un emblèma, un signe exterior de potècia, resson dels donjons senhoriaux. Aicí vivián los notables, de mercands opulents, d'òmes que lo reng meritava d'èsser mostrat dins la pèira e l'elevation.

Es aquò l'Ostal Gaubert, sentinèla del passat, escrih d'istòrias mormolhadas lo long dels sègles



## L'incroyable beauté de la Maison Gaubert

Ah, la Maison Gaubert ! Véritable bijou villefranchois, fière et élégante, classée Monument Historique depuis 1914. Une demeure qui, comme ses voisines, la Maison Combettes et la Maison Dardenne, veille jalousement sur les abords de la place Notre-Dame, précisément au 2, rue Marcellin-Fabre.

C'est en 1497, dans le sillage d'un incendie dévastateur qui embrasa la place, que s'élève cette noble bâtisse. Son architecture puise dans la rigueur du Moyen Âge tout en flirtant avec la grâce de la Renaissance. Ici, tout respire la solidité et l'apparat.

Majestueuse cette tour abrite un escalier en vis, distribuant deux corps de logis à pans de bois. Surmontant la porte d'entrée, un arc de pierre finement ouvragé se pare de feuilles d'acanthé et de culots sculptés. Regardez bien : des animaux surgissent d'une corbeille végétale.

Là, un cheval harnaché, fier destrier d'un temps révolu. À côté, une bête tient une branche de pommier dans sa gueule - évocation du péché originel, sans doute. Et derrière eux, un personnage énigmatique côtoie un dragon fabuleux.

L'ensemble, à la croisée de l'histoire religieuse et des fables populaires, évoque un bestiaire savant, pétri de mystère. Sous la fenêtre, des grappes de raisin - promesse d'abondance et de prospérité. Et ces niches, autrefois peuplées de statues de saints protecteurs, veillaient sur les âmes et les pierres.

Quant à la tour, elle ne se contente pas d'être fonctionnelle. Elle est un emblème, un signe extérieur de puissance, écho des donjons seigneuriaux. Ici vivaient des notables, des marchands opulents, des hommes dont le rang méritait d'être affiché dans la pierre et l'élévation. Telle est la Maison Gaubert, sentinelle du passé, écrivain d'histoires murmurées au fil des siècles.

## TRIBUNES DES GROUPES POLITIQUES

### Groupe Majorité

#### Des agents au service de tous

La municipalité est le troisième employeur de la commune après le centre hospitalier et le « fleuron » Lisi Aerospace. On ne soulignera jamais assez l'importance du travail de ses 185 agents, chargés d'assurer les services essentiels à la population et de mettre en œuvre le programme de la majorité élue.

Il y a d'abord la partie visible : les agents de la voirie, de la propreté, du paysagisme qui travaillent dehors, toute l'année, pour embellir et améliorer notre cadre de vie. Il y a les policiers municipaux qui patrouillent en étant parfois confrontés à des situations difficiles sur le plan humain. Il y a les agents de l'eau et de l'assainissement, les agents des services techniques, maçons, peintres, menuisiers, serruriers, plombiers, plaquistes, mécaniciens, qui entretiennent et rénovent notre patrimoine commun, des églises aux équipements sportifs en passant par les écoles et les aires de jeux. Il y a encore les agents d'Aqualudis et de la Manufacture, les animateurs de la Maison des Jeunes Citoyens ou les agents d'accueil de l'hôtel de ville.

Et puis il y a la partie moins visible mais tout aussi essentielle : les agents de l'état civil, de l'urbanisme, du service des sports, de la culture et de l'animation, du centre communal d'action sociale, et plus généralement tous les agents administratifs. Ce sont eux qui préparent les rentrées scolaires, qui font face aux urgences sociales, qui gèrent les finances publiques, qui établissent les demandes de subventions, qui mettent en œuvre la politique de la ville, qui répondent aux demandes des habitants, qui informent la population.

La tâche est immense mais les agents sont là. Certains travaillent en horaires décalés, d'autres assurent les astreintes, y compris la nuit. Il sont sur le pont à toute heure, y compris les jours fériés, en cas d'évènement grave ou urgent, de rupture de réseau, d'intempérie ou d'accident.

La municipalité actuelle a fait le choix d'augmenter le nombre d'agents, en reconstituant certaines équipes techniques telles qu'un vrai service voirie, fort de six agents et de 400 000 euros d'investissement matériels, en créant une véritable police municipale et un service jeunesse, l'ouverture d'une troisième tournée du portage de repas pour nos aînés ou encore en garantissant la présence d'un ATSEM par classe de maternelle. Une ville qui prépare son avenir reconnaît la valeur de ses agents ; elle les encourage et leur donne des perspectives en les accompagnant, en favorisant leur mobilité interne. Paradoxalement, cela est aussi vertueux sur le plan financier : la municipalité a ainsi réalisé des dizaines de milliers d'euros d'économies en reconstituant l'équipe voirie, ce qui a permis de moins faire appel à des services externalisés, très coûteux.

Les agents municipaux portent haut le sens de l'intérêt général et les valeurs de la République, à ce titre, ils doivent être reconnus, encouragés et remerciés pour leur travail.

Les vingt-six élus du groupe Osons pour Villefranche !

### Groupe Opposition

#### Inaction Cœur de Ville

Villefranche-de-Rouergue, bastide historique au charme incontestable, subit des modifications qui suscitent bien des inquiétudes. Parmi les projets les plus navrants figure la démolition de l'ancien bâtiment de la Caisse Primaire d'Assurance Maladie (CPAM). Quel gâchis et quel dommage que la mairie n'ait pas eu l'idée d'installer dans ce bâtiment moderne et accessible, au choix : une maison de santé alors que nous manquons terriblement de médecins et dentistes, des locaux associatifs, des logements de qualité qui font cruellement défaut au centre-ville... ou un poste de police qui aurait été bien plus utile, accessible et fonctionnel que celui qui a été rénové à prix d'or.

Au lieu de cela, le discours officiel évoque la création d'un square pour « redonner une perspective » et « éclairer la bastide », alors que nous nous trouvons déjà au centre d'une place ! De belles paroles qui peinent à masquer l'improvisation et le défaut de concertation.

Mais dans le centre-ville, une réalité encore plus préoccupante se dessine, celle de la souffrance du commerce, entre fermetures d'enseignes et baisse de flux de clients, face à un discours officiel fait de déni des problèmes et d'éternelles promesses (depuis 5 ans...) de lendemains qui chantent. Le centre-ville se paupérise de plus en plus et l'absence de réflexion sur le logement (autre que l'ajout de logements sociaux) ne laisse entrevoir aucune perspective positive. Face à ces risques, la municipalité devrait accompagner ceux qui font vivre Villefranche-de-Rouergue et se mobiliser réellement pour l'attractivité du centre-ville.

Revitaliser Villefranche suppose de la concertation et de la réflexion. Notre ville ne doit pas être sacrifiée sur l'autel de décisions arbitraires et précipitées. Il est temps qu'émerge une nouvelle municipalité qui écoute réellement les administrés et cesse de prendre des décisions en vase clos. Notre avenir en dépend.

« Villefranche 2020-2026 » : Laurent Tranier, Françoise Mandrou-Taoubi, Véronique Roux, Guy Brugier, Georges Do Rozario, Sylvie Drapenski  
villefranche20202026@gmail.com

# INTERVIEW

## « Notre volonté est de faciliter l'accès de tous à la culture »



Sylvie Bouchaud, adjointe au maire en charge de la Culture.

Adjointe au maire en charge de la culture, Sylvie Bouchaud travaille sur plusieurs fronts, allant du Théâtre des Bastides aux animations estivales, en passant par l'aménagement de l'Hôtel Brégeon et la relance des fêtes de la Rive gauche.

**On a vu, en lisant le programme spécifique consacré aux différentes animations proposées au théâtre, désormais baptisé "Théâtre des Bastides", que Villefranche peut se targuer de bénéficier d'une programmation riche et variée. Pourquoi un tel engagement ?**

Notre détermination est claire. Nous voulons, le maire Jean-Sébastien Orcibal et l'ensemble de l'équipe municipale, tout mettre en œuvre afin de faciliter l'accès à la culture pour tous. Notre ville a la chance de bénéficier du seul théâtre à l'italienne du département et de l'un des rares de l'ancienne région Midi-Pyrénées. Ce joyau architectural demeure un atout considérable. D'où cette idée de concevoir un programme annuel composé de théâtre, danse, conférences, concerts et opéra. Avec une quarantaine de manifestations proposées de septembre à juin, nous nous situons dans la moyenne des villes comparables à la nôtre, voire plus importantes. En lui donnant l'appellation de "Théâtre des Bastides", nous avons voulu que la centralité de Villefranche permette à d'autres de bénéficier de nos équipements, même si les structures locales restent prioritaires. Ce sera le cas avec

la venue de Jean-Claude Drouot, qui jouera "Jaurès" sur sa scène grâce à une association de Laramière. D'ailleurs, notre projet est bien de tout mettre en œuvre afin que les associations culturelles et à consonance sociale puissent diffuser la culture dans les meilleures conditions possibles. Nous travaillons déjà avec une commission spécifique composée d'acteurs culturels et sociaux sur la programmation 2025-2026.

### **L'été approche à grands pas. Sera-t-il aussi riche en événements que l'été 2024 ?**

Nous restons dans l'esprit de ce que nous avons mené l'an dernier, qui était déjà très conséquent. Nous ajoutons quelques nouveautés, comme le "Mardi Ciné" qui aura lieu toutes les deux semaines sur la placette des Augustins. Cette opération, menée en régie municipale, vise aussi à impliquer les forces vives. Ainsi, la première et la dernière séance seront gérées par les jeunes de la Maison des Jeunes Citoyens. On retrouvera l'Opéra Bastide en juillet, le Festival en Bastides début août, puis le Labyrinthe musical. Le Festival de Jazz est également repris en régie avec un concert gratuit place Notre-Dame et des animations. La saison sera lancée le 14 juin par les Bastides en Meules Bleues avec un concert des Gold, suivi le 21 juin par la Fête de la musique à laquelle participeront les commerçants de la bastide avec les concerts "voix" place de la Fontaine et tout ce qui a trait à la danse, du flamenco à la danse de salon, place Notre-Dame. Puis, il sera temps de laisser la place aux fêtes de la Saint-Jean du 26 au 29 juin, avec un lancement, comme en 2024, autour de l'apéritif citoyen et du tir du canon le 27 juin dans les jardins de l'Hôtel de Ville. Elles se clôtureront début septembre par la Fête du sport, le Salon des associations et les Journées du patrimoine. Deux nouveautés rejoignent ce programme déjà dense : une rétrospective du Circuit Moto de Farrou, orchestrée notamment par le Moto-Club Rouergat, le club des cyclomoteurs et les Vieilles Chaînes, avec une exposition de motos sous la Halle et une exposition d'août à septembre à partir d'archives et de photos à la Manufacture. Une balade en motos d'époque sera proposée sur le circuit de Farrou, ainsi qu'un vide-grenier motos avec des vieilles pièces, des affiches et des enseignes... Cette manifestation se déroulera les 23 et 24 août. Enfin, une autre animation populaire renaîtra de ses cendres : les fêtes de la Rive gauche, relancées en régie municipale le week-end des 30 et 31 août sur deux sites, cour de la Gare et place de la République, avec bandas et esprit guinguette, en impliquant les commerçants du quartier. À noter que les animations "La ville aux enfants", qui occupent les journées, sont reprises cette année par le service jeunesse.

### **Et où en est le projet de centre d'art contemporain avec l'Atelier Blanc dans l'Hôtel Brégeon ?**

Les travaux sont lancés et réalisés en régie grâce aux compétences des différentes équipes techniques municipales. Ce dossier est très important pour nous, car, outre le fait de permettre à l'art contemporain d'avoir pignon sur bastide, cette ouverture apportera du flux dans la rue de la République grâce aux expositions, aux actions de médiation en direction des écoles et aux résidences d'artistes. On se rend compte que, dans la mesure où on lui propose des choses intéressantes, un public se fidélise.

## La fête foraine de retour en centre-ville

Les travaux de la place Fontanges ont imposé de proposer aux forains de nouveaux lieux pour implanter la fête foraine de la Saint-Jean. Celle-ci retrouvera en particulier la place Saint-Jean, mais aussi la place Bernard Lhez, la place André Lescure et certains points des allées Aristide Briand. Ainsi, le cœur des fêtes de la Saint-Jean vibrera en harmonie avec la bastide.